

86, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

arrivé au
Cabinet le
février 1886 -
1/4 M. Dubre
cette affaire a été
terminée
22/9.86 - sep 86.
traitee on
comm
fait partie.

Monsieur le Préfet,
Permettez moi d'être l'interprète ou
muni de la Commune d'Ennises.

Il paraît de sa courte et longue
du profil de groupe scotique de sa commune
or n'a semble très inquiet de sa célérité.

Votre piété pour, M^r Florin, à la suite
de longues et nombreuses visites, avoir
promis de lui faire la plus prompte que
le projet parviendrait assez tôt pour être
mis en adjudication en 1886 si la
commune consentait à faire les sacrifices
utiles. Le conseil municipal a

voté depuis longtemps tout ce
qui lui était demandé.

M. le maire d'Écuiries craint que
le nouveau Préfet ne soit pas suffisamment
édifié sur les motifs qui lui font désirer
si ardemment la construction de ces
écoles. Je l'en ai rassuré et je lui ai affirmé
que nous pourrions absolument compter
sur notre nouveau Préfet à tous les points
de vue.

Le maire d'Écuiries est un de nos
meilleurs maires tout dévoué de vieille
date à la République.

La situation de la commune d'Écuiries
est tout exceptionnellement intéressante,
elle appelle plus que toute autre la
solicitude de l'administration parce que
sa population, en grande partie composée
d'ouvriers de la mine du Creusot, subit une
pression réactionnaire infernale. C'est
une des rares communes du Canton de
Bourg où la réaction s'a emparée de
quelques voix au 18 octobre.

Les questions des écoles ont été pour beaucoup
dans ces échecs, si elle eût été résolue
alors nous aurions eu une véritable
majorité.

Les écoles appartiennent au Creusot,
la commune ne possède qu'une école
minime de hameau tout à fait insuffisante.

On accuse la municipalité de ne rien
faire pour les écoles et de n'avoir aucune
autorité parce que ce projet, très ancien,
n'a pas encore abouti.

La municipalité a fait des promesses
formelles. Si en 1886 les écoles ne sont
pas mises en adjudication elle a retiré la
commune tombe aux mains de la réaction.

Je recommande ce projet à toute votre
solicitude; j'en aurais d'autres encore
à vous signaler, mais ceux-ci prime
tous les autres; car il y a férit.

Je vous remercie à l'avance, de ce
que vous pourrez faire pour hâter l'approbation
de ce projet et de vous en être bien, moi-même
le Préfet, mes meilleurs sentiments.

J. Delaunay

Servantys le 18 février 1886